

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2024

Portefeuille Méritage de revenu

Portefeuille Méritage revenu fixe Diversifié

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le portefeuille, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

« Portefeuilles Méritage^{MD} » et le logo des Portefeuilles Méritage sont des marques déposées de la Banque Nationale du Canada, utilisées sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 1 866 603-3601, en communiquant avec nous par courriel à investissements@bnc.ca, en consultant le site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Portefeuille Méritage revenu fixe Diversifié vise à produire un revenu courant en investissant principalement dans un éventail diversifié d'OPC qui sont des fonds de titres à revenu fixe.

Le gestionnaire de portefeuille investi la totalité de l'actif net du portefeuille dans des titres d'OPC à revenu fixe canadiens et mondiaux. Cette pondération peut être révisée et rajustée en fonction de la conjoncture économique et de l'état des marchés. Le gestionnaire de portefeuille peut à son gré choisir les fonds sous-jacents, répartir l'actif entre eux, changer le pourcentage des titres détenus dans un fonds sous-jacent, supprimer un fonds sous-jacent ou en ajouter d'autres.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le portefeuille reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2024, les parts de la Série Conseillers du Portefeuille Méritage revenu fixe Diversifié ont produit un rendement de 3,48 % comparativement à 4,23 % pour l'indice de référence du portefeuille, soit l'indice obligataire universel FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice, le rendement du portefeuille est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement pour toutes les séries du portefeuille, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du portefeuille a baissé de 35,16 % au cours de la période, de 56,52 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 36,65 millions de dollars au 31 décembre 2024.

Cette baisse résulte principalement de rachats de parts des investisseurs du fonds.

Au début de 2024, un climat d'optimisme prudent s'était installé. En effet, si 2023 venait de se terminer par un rebond spectaculaire, les banques centrales faisaient toujours face à un défi de taille : amorcer la redescende des taux d'intérêt alors que l'inflation n'était pas encore de retour à la cible, mais que plusieurs indicateurs de récession auparavant sans faute avaient déjà été déclenchés. Ultiment, ce sont les investisseurs les plus optimistes qui ont eu gain de cause ; avec une inflation qui a continué de ralentir, des banques centrales en plein cycle de baisses de taux et une économie américaine qui continue de dépasser toutes les attentes, les marchés boursiers ont connu une année spectaculaire en 2024. Les obligations ont quant à elles connu une année en demi-teinte, affichant une performance similaire à celle des liquidités.

Du côté des titres à revenu fixe, le climat d'appétit pour le risque a favorisé les obligations corporatives canadiennes et les titres américains à rendement élevés. À l'inverse, les titres gouvernementaux ont eu des rendements annuels plus modestes au Canada, mais surtout aux États-Unis. Au sein des matières premières, le prix du pétrole a terminé l'année pratiquement inchangé. De plus, l'environnement économique et politique a été très favorable pour l'or, avec un gain annuel de 27,1% qui excède celui des actions. Enfin, le dollar américain s'est fortement apprécié durant l'année, le billet vert étant porté par la surperformance relative de l'économie américaine et les menaces de tarifs de la future administration Trump.

Dans ce contexte, le Portefeuille Méritage revenu fixe Diversifié a été devancé par son indice de référence combiné au cours de la période. Le Fonds d'obligations canadiennes CI, et le Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD a contribué le plus au rendement global du portefeuille durant la période. Le I a contribué le moins de valeur au portefeuille au cours de la période.

Événements récents

Pour 2025, de nombreux professionnels de l'investissement estiment que le scénario le plus probable implique qu'un atterrissage en douceur se confirmera en première moitié d'année. Or, si cela devrait permettre d'enfin tourner la page sur quatre ans d'importantes perturbations économiques liées à la pandémie, les investisseurs sont néanmoins confrontés à des valorisations élevées, une économie fragilisée et une incertitude politique accrue avec le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche venant considérablement brouiller les cartes.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le portefeuille se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, est le fiduciaire du portefeuille. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du portefeuille.

SFN agit également à titre de dépositaire, d'agent chargé de la tenue des registres et d'agent des transferts pour le portefeuille. Le gestionnaire verse une rémunération pour les services de SFN à titre de dépositaire en fonction des actifs détenus par le portefeuille. De plus, des frais fixes par transaction sont payés à SFN. En ce qui concerne les services d'agent chargé de la tenue des registres et d'agent des transferts pour le portefeuille, une rémunération annuelle fixe est versée par le gestionnaire à SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du portefeuille dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le portefeuille. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire

Comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*, le portefeuille paie des frais de gestion annuels à Banque Nationale Investissements inc. (le « gestionnaire ») en contrepartie de ses services de gestion. Les frais de gestion couvrent notamment les frais qu'engage le gestionnaire pour gérer les placements du portefeuille. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada (la « Banque »).

Depuis le 29 octobre 2013, le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du portefeuille autres que les « frais du portefeuille » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du portefeuille, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus des fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le portefeuille doit également assumer certains frais du portefeuille, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles des Portefeuilles Méritage.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du portefeuille d'une série.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération aux courtiers

Les titres du fonds sont notamment offerts par Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc., une filiale indirecte à part entière de la Banque), Financière Banque Nationale inc. et autres sociétés affiliées. Les courtiers reçoivent mensuellement une commission de suivi représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients. De plus, les courtiers reçoivent habituellement une commission lors de l'achat de titres de la Série Conseillers, laquelle varie en fonction de l'option de frais de souscription choisie au moment du placement.

Frais de courtage

Le portefeuille peut verser à une société affiliée à Banque Nationale Investissements inc. des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au portefeuille au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

| | Exercice terminé le 31 décembre 2024 |
|--|--------------------------------------|
| Total des frais de courtage | 773,02 \$ |
| Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale | 773,02 \$ |

Détentions

Au 31 décembre 2024, Banque Nationale Investissements inc. détenait 288,82 titres du portefeuille pour une valeur de 2 569,80 \$, ce qui représentait près de 0,0066 % de la valeur liquidative du portefeuille à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le portefeuille ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du portefeuille à la date de la transaction.

Services administratifs et opérationnels

SFN est chargée d'évaluer le portefeuille et de tenir la comptabilité et les registres du portefeuille. Le gestionnaire verse une rémunération à SFN pour ces services.

Frais de gestion

Le portefeuille verse des frais de gestion annuels au gestionnaire en contrepartie des services de gestion, de conseil en placement, d'administration et des installations dont le portefeuille a besoin dans le cadre de son exploitation quotidienne. Puisque le portefeuille investit dans des fonds sous-jacents, les frais devant être versés dans le cadre de la gestion des fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux que le portefeuille doit verser. Toutefois, le gestionnaire s'assure que le portefeuille ne verse pas de frais de gestion (ou d'exploitation) qui, pour une personne raisonnable, se trouveraient à dédoubler les frais à payer par le fonds sous-jacent pour le même service.

Les frais de gestion sont calculés chaque jour en tant que pourcentage fixe de la valeur liquidative quotidienne du portefeuille et sont versés mensuellement. Le portefeuille est tenu de payer les taxes applicables sur les frais de gestion.

Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des principaux services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du portefeuille, se présente comme suit :

| Série | Frais de gestion | Distribution | Autres [†] |
|--------------------|------------------|--------------|---------------------|
| Série Conseillers* | | | |
| Frais initiaux** | 1,35 % | 55,56 % | 44,44 % |
| Série F | 0,60 % | — | 100,00 % |
| Série O | s.o.*** | — | 100,00 % |

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) Excluent les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits et l'option de frais de souscription reportés, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.

^(**) Taux applicable à tous les placements, y compris les placements existants dans la Série Conseillers avant le 14 mai 2015, les programmes d'investissement systématique, les réinvestissements de distributions et les échanges.

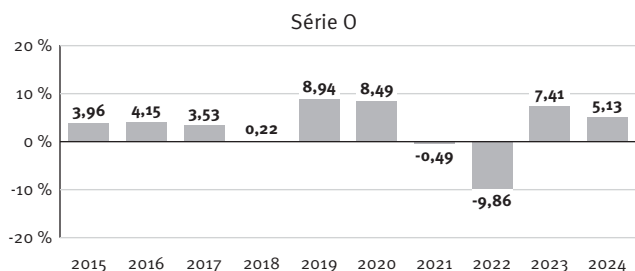
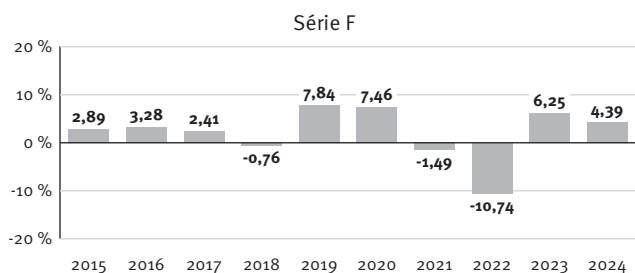
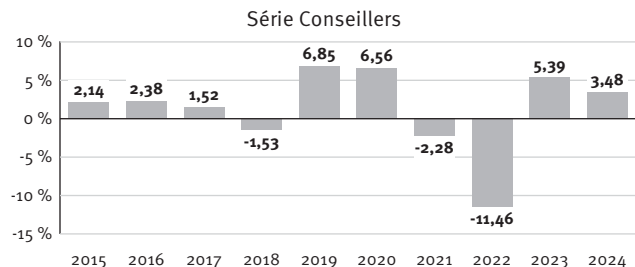
^(***) La série O n'est offerte qu'à des investisseurs approuvés qui ont conclu une entente relative à un compte de parts de la Série O avec Banque Nationale Investissements inc. Les critères d'approbation peuvent inclure l'importance du placement, le niveau d'activité prévu à l'égard du compte et l'ensemble des placements de l'investisseur auprès de BNI. Aucuns frais de gestion ne sont imposés au portefeuille relativement aux parts de la Série O. Des frais de gestion sont négociés avec les investisseurs et payés directement par ceux-ci et ils s'ajoutent aux frais d'administration à taux fixe. BNI ne paie pas de courtages ni d'honoraires de service aux courtiers qui vendent des parts de Série O. Il n'y a aucun frais de souscription payables par les investisseurs qui achètent des parts de Série O.

Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du portefeuille sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série, au cours des périodes présentées, ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un portefeuille n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du portefeuille qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 11 septembre 2014 (début des opérations) au 31 décembre 2014.

Rendement composé annuel

Le tableau présente le rendement annuel composé du portefeuille pour chaque série qui existe depuis plus d'un an et pour chaque période indiquée terminée le 31 décembre 2024, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

- Indice obligataire universel FTSE Canada (CAD)

Portefeuille Méritage revenu fixe Diversifié

| | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans | Depuis sa création |
|--------------------------------------|--------|----------|--------|--------|--------------------|
| Série Conseillers¹ | 3,48 % | (1,16) % | 0,11 % | 1,17 % | – |
| Indice de référence | 4,23 % | (0,60) % | 0,79 % | 1,98 % | – |
| Série F² | 4,39 % | (0,33) % | 0,94 % | 2,01 % | – |
| Indice de référence | 4,23 % | (0,60) % | 0,79 % | 1,98 % | – |
| Série O² | 5,13 % | 0,60 % | 1,91 % | 3,01 % | – |
| Indice de référence | 4,23 % | (0,60) % | 0,79 % | 1,98 % | – |

¹Début des opérations : 29 octobre 2013

²Début des opérations : 11 septembre 2014

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du portefeuille comparé à celui du ou des indices de référence.

Description de l'indice

L'**indice obligataire universel FTSE Canada** est composé de plus de 900 obligations ayant une durée à l'échéance de plus de un an et reproduit le rendement du marché obligataire canadien.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le portefeuille et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série Conseillers

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 29 octobre 2013

| Période comptable terminée | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 31 décembre | 31 décembre | 31 décembre | 31 décembre | 31 décembre |
| Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾ | 8,00 | 7,84 | 9,17 | 9,69 | 9,38 |
| Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$) | | | | | |
| Total des revenus | 0,32 | 0,30 | 0,26 | 0,29 | 0,31 |
| Total des charges | (0,13) | (0,14) | (0,15) | (0,17) | (0,17) |
| Gains (pertes) réalisé(e)s | (0,26) | (0,13) | (0,33) | (0,02) | 0,11 |
| Gains (pertes) non réalisé(e)s | 0,33 | 0,36 | (0,87) | (0,34) | 0,38 |
| Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾ | 0,26 | 0,39 | (1,09) | (0,24) | 0,63 |
| Distributions (\$) | | | | | |
| du revenu net de placement (sauf les dividendes) | 0,07 | 0,06 | 0,01 | — | 0,01 |
| des dividendes | 0,13 | 0,10 | 0,10 | 0,12 | 0,13 |
| des gains en capital | — | — | — | — | — |
| remboursement de capital | 0,06 | 0,09 | 0,18 | 0,18 | 0,16 |
| Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾ | 0,26 | 0,25 | 0,29 | 0,30 | 0,30 |
| Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾ | 8,01 | 8,00 | 7,84 | 9,17 | 9,69 |

Ratios et données supplémentaires

| Période comptable terminée | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 31 décembre | 31 décembre | 31 décembre | 31 décembre | 31 décembre |
| Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾ | 15 131 | 19 810 | 23 292 | 32 162 | 39 372 |
| Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾ | 1 889 116 | 2 476 318 | 2 971 898 | 3 507 204 | 4 063 857 |
| Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾ | 1,76 | 1,89 | 1,91 | 1,89 | 1,89 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%) | 1,80 | 1,93 | 1,95 | 1,94 | 1,93 |
| Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾ | — | 0,01 | — | — | — |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾ | 3,03 | 13,79 | 24,65 | 6,66 | 7,99 |
| Valeur liquidative par part (\$) | 8,01 | 8,00 | 7,84 | 9,17 | 9,69 |

Série F

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 29 octobre 2013

| Période comptable terminée | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 31 décembre | 31 décembre | 31 décembre | 31 décembre | 31 décembre |
| Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾ | 8,70 | 8,46 | 9,82 | 10,30 | 9,89 |
| Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$) | | | | | |
| Total des revenus | 0,35 | 0,33 | 0,28 | 0,31 | 0,33 |
| Total des charges | (0,07) | (0,08) | (0,09) | (0,10) | (0,10) |
| Gains (pertes) réalisé(e)s | (0,25) | (0,14) | (0,34) | (0,02) | 0,12 |
| Gains (pertes) non réalisé(e)s | 0,32 | 0,49 | (0,84) | (0,36) | 0,37 |
| Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾ | 0,35 | 0,60 | (0,99) | (0,17) | 0,72 |
| Distributions (\$) | | | | | |
| du revenu net de placement (sauf les dividendes) | 0,15 | 0,13 | 0,08 | 0,09 | 0,10 |
| des dividendes | 0,16 | 0,11 | 0,11 | 0,12 | 0,13 |
| des gains en capital | — | — | — | — | — |
| remboursement de capital | 0,02 | 0,04 | 0,12 | 0,11 | 0,09 |
| Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾ | 0,33 | 0,28 | 0,31 | 0,32 | 0,32 |
| Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾ | 8,74 | 8,70 | 8,46 | 9,82 | 10,30 |

Ratios et données supplémentaires

| Période comptable terminée | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 31 décembre | 31 décembre | 31 décembre | 31 décembre | 31 décembre |
| Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾ | 19 778 | 35 065 | 28 529 | 34 567 | 41 214 |
| Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾ | 2 262 954 | 4 029 486 | 3 372 691 | 3 520 085 | 4 003 038 |
| Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾ | 0,92 | 1,05 | 1,08 | 1,05 | 1,06 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%) | 0,95 | 1,08 | 1,11 | 1,09 | 1,10 |
| Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾ | — | 0,01 | — | — | — |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾ | 3,03 | 13,79 | 24,65 | 6,66 | 7,99 |
| Valeur liquidative par part (\$) | 8,74 | 8,70 | 8,46 | 9,82 | 10,30 |

Série O

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 11 septembre 2014

| Période comptable terminée | 2024 31 décembre | 2023 31 décembre | 2022 31 décembre | 2021 31 décembre | 2020 31 décembre |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾ | 8,98 | 8,71 | 10,02 | 10,42 | 9,95 |
| Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$) | | | | | |
| Total des revenus | 0,37 | 0,34 | 0,29 | 0,31 | 0,34 |
| Total des charges | — | — | — | — | — |
| Gains (pertes) réalisé(e)s | (0,31) | (0,15) | (0,37) | (0,02) | 0,12 |
| Gains (pertes) non réalisé(e)s | 0,39 | 0,44 | (0,90) | (0,34) | 0,37 |
| Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾ | 0,45 | 0,63 | (0,98) | (0,05) | 0,83 |
| Distributions (\$) | | | | | |
| du revenu net de placement (sauf les dividendes) | 0,23 | 0,22 | 0,16 | 0,19 | 0,20 |
| des dividendes | 0,14 | 0,12 | 0,13 | 0,12 | 0,13 |
| des gains en capital | — | — | — | — | — |
| remboursement de capital | 0,02 | 0,02 | 0,04 | 0,03 | 0,03 |
| Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾ | 0,39 | 0,36 | 0,33 | 0,34 | 0,36 |
| Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾ | 9,04 | 8,98 | 8,71 | 10,02 | 10,42 |

Ratios et données supplémentaires

| Période comptable terminée | 2024 31 décembre | 2023 31 décembre | 2022 31 décembre | 2021 31 décembre | 2020 31 décembre |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾ | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾ | 152 | 145 | 139 | 135 | 130 |
| Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾ | 0,09 | 0,07 | 0,07 | 0,06 | 0,05 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%) | 0,10 | 0,22 | 0,08 | 0,08 | 1,14 |
| Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾ | — | 0,01 | — | — | — |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾ | 3,03 | 13,79 | 24,65 | 6,66 | 7,99 |
| Valeur liquidative par part (\$) | 9,04 | 8,98 | 8,71 | 10,02 | 10,42 |

Série Privée*

⁽¹⁾ Il est à noter que cette série est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 10 mars 2016

| Période comptable terminée | 2024 31 décembre | 2023 31 décembre | 2022 31 décembre | 2021 31 décembre | 2020 31 décembre |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾ | 8,68 | 8,43 | 9,77 | 10,22 | 9,81 |
| Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$) | | | | | |
| Total des revenus | 0,36 | 0,33 | 0,28 | 0,32 | 0,33 |
| Total des charges | (0,07) | (0,07) | (0,07) | (0,08) | (0,08) |
| Gains (pertes) réalisé(e)s | (0,30) | (0,14) | (0,35) | (0,02) | 0,13 |
| Gains (pertes) non réalisé(e)s | 0,42 | 0,43 | (0,87) | (0,14) | 0,29 |
| Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾ | 0,41 | 0,55 | (1,01) | 0,08 | 0,67 |
| Distributions (\$) | | | | | |
| du revenu net de placement (sauf les dividendes) | 0,15 | 0,14 | 0,09 | 0,11 | 0,12 |
| des dividendes | 0,14 | 0,11 | 0,12 | 0,11 | 0,13 |
| des gains en capital | — | — | — | — | — |
| remboursement de capital | 0,02 | 0,03 | 0,10 | 0,11 | 0,07 |
| Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾ | 0,31 | 0,28 | 0,31 | 0,33 | 0,32 |
| Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾ | 8,74 | 8,68 | 8,43 | 9,77 | 10,22 |

Ratios et données supplémentaires

| Période comptable terminée | 2024 31 décembre | 2023 31 décembre | 2022 31 décembre | 2021 31 décembre | 2020 31 décembre |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾ | 1 742 | 1 645 | 1 193 | 1 425 | 532 |
| Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾ | 199 211 | 189 525 | 141 608 | 145 916 | 52 099 |
| Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾ | 0,87 | 0,89 | 0,90 | 0,86 | 0,88 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%) | 0,88 | 0,90 | 0,91 | 0,88 | 0,90 |
| Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾ | — | 0,01 | — | — | — |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾ | 3,03 | 13,79 | 24,65 | 6,66 | 7,99 |
| Valeur liquidative par part (\$) | 8,74 | 8,68 | 8,43 | 9,77 | 10,22 |

- ⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- ⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.
- ⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- ⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- ⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le portefeuille sont élevés au cours d'une période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Les principaux titres

| | % de la valeur liquidative |
|--|----------------------------|
| Fonds de revenu stratégique Manuvie, série I..... | 30,0 |
| Fonds d'obligations canadiennes CI, catégorie I..... | 27,7 |
| Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD, série O..... | 27,6 |
| Fonds de revenu stratégique plus RP, catégorie O..... | 10,0 |
| FNB Développement durable d'obligations canadiennes à court terme BNI..... | 5,0 |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net..... | (0,3) |
| | 100,0 |

Total de la valeur liquidative..... 36 651 747 \$

Répartition par actif

| | % de la valeur liquidative |
|--|----------------------------|
| Obligations corporatives..... | 49,2 |
| Obligations gouvernementales..... | 42,0 |
| Titres adossés à des actifs..... | 5,4 |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net..... | 3,4 |

Répartition par pays

| | % de la valeur liquidative |
|--|----------------------------|
| Canada..... | 65,9 |
| États-Unis..... | 22,7 |
| Autres Pays..... | 8,0 |
| Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net..... | 3,4 |

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du portefeuille. Dans le cas d'un portefeuille comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le portefeuille. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter le site Internet www.bninvestissements.ca ou communiquer avec votre conseiller.

Le prospectus simplifié et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont également disponibles sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.